



## *BestValue accompagne la cession de la société Locavim*

BestValue est heureuse de vous annoncer la cession de la société Locavim au profit de la société 53 Onze.

Il y a 10 ans, l'entrepreneur Luc Colleye, que nous pouvons qualifier de visionnaire, décide de se lancer avec l'aide d'un ouvrier dans le vélo électrique sous la dénomination commerciale Véloélec. Son enseigne, entièrement dédiée à la vente, l'entretien et la réparation de vélos électriques, devient rapidement une référence incontournable en province de Liège. Profitant d'une situation idéale au bord d'un rond-point sur le boulevard Pasteur à Seraing, la société atteint son apogée en 2020 et parvient à vendre plus de 350 vélos.

Côté repreneur, la société 53 Onze, reprise par le duo Eric De Decker et Marie Biot dans le courant de l'année 2020, a déjà pignon sur rue à Villers le Bouillet et à Ans. Avec l'acquisition de la société Locavim, elle voit donc son nombre de magasin passer à trois. Malgré la croissance du groupe, les acquéreurs entendent bien conserver l'ADN existant, à savoir un magasin à taille humaine où le service et le contact client priment.

Nous sommes heureux d'avoir accompagné Monsieur Colleye dans l'ensemble du processus de cession de son entreprise, depuis la valorisation jusqu'à la conclusion de la transaction. Également, nous souhaitons aux repreneurs le meilleur pour la suite de leurs aventures dans le monde du vélo.

### *Parties prenantes*

Sell-side

BestValue  
M&A ADVISOR



Buy-side

HM  
HENRY & MERSCH  
Cabinet d'Avocats

### *Responsable du dossier*



Pierre THIRY

Project Leader

+32 475 52 81 44

[p.thiry@best-value.be](mailto:p.thiry@best-value.be)

[www.best-value.be](http://www.best-value.be)